



Colmar, le 10 janvier 2008

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des services départementaux
de l'Éducation Nationale du Haut-Rhin

à

Monsieur le Maire
de la Commune de

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous communiquer le courrier de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale permettant d'organiser, à titre expérimental, un service minimum d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires avec les communes volontaires.

Pour mettre en place le dispositif d'information et les financements prévus, je vous demande de bien vouloir m'adresser une lettre d'intention selon le formulaire type joint à ce courrier. Afin de procéder à une mise en œuvre dès le 24 janvier, ce document devrait me parvenir très rapidement à l'adresse suivante : IA /DVS ou ce.i68visco@ac-strasbourg.fr.

Cabinet
de l'inspecteur
d'académie

Téléphone
03 89 21 56 14
Fax
03 89 24 59 83
Mél.
i68cab
@ac-strasbourg.fr

21, rue Henner
B.P. 70 548
68021 Colmar cedex

De plus, je vous invite à vous mettre en relation dès maintenant avec l'Inspecteur(rice) chargé(e) de la circonscription de, à laquelle votre commune est rattachée. Ceci permettra, d'une part de définir avec vous les informations utiles sur le mouvement social prévu, d'autre part de lui indiquer les modalités concrètes envisagées pour l'accueil des enfants et l'information des familles.

Par ailleurs, je vous demande de bien vouloir faire part des questions liées à la mise en place de cet accueil à l'Inspecteur de circonscription qui se tient à votre disposition.

Veuillez croire, Monsieur le Maire à l'assurance de ma considération distinguée.

signé : Gilles PÉTREULT

PJ : Courrier de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale
Lettre d'intention
Convention-type